

ITALIEN

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

VERSION

Philippe AUDEGEAN, Jean-François LATTARICO

Coefficient : 3 ; durée : 4 heures

Le texte proposé cette année à l'épreuve de version commune était un passage (situé à la fin du cinquième chapitre) du *Racconto d'autunno*, nouvelle de Tommaso Landolfi (1908-1979) parue en 1947. L'un des grands thèmes du récit, celui de la maison mystérieuse, thème romantique développé sur fond de guerre et de résistance, donnait une résonance symbolique et fantastique à cette scène de dialogue revécue par le narrateur.

Les résultats se répartissent comme suit : quatre candidats ont obtenu une note égale ou inférieure à 1, quatre ont obtenu une note comprise entre 6 et 7,5, vingt-et-un ont obtenu une note comprise entre 8,5 et 11,5, quatre ont obtenu une note comprise entre 12 et 13, et les deux meilleures versions ont obtenu les notes de 15 et de 16. Ces résultats font apparaître un relatif tassement des notes : aucune note supérieure à 16, peu de très bonnes versions, et surtout une grande quantité de copies notées autour de la moyenne.

Ce tassement masque ce qui en réalité l'explique : la grande diversité des fautes commises. Chaque traduction apportait ainsi son lot de bonnes et de mauvaises surprises : tel candidat s'en sortant très bien dans un passage difficile commettait ensuite une faute élémentaire que peu avaient commise ; tel autre candidat ayant commis une faute élémentaire proposait plus bas une excellente traduction d'un passage difficile et souvent mal compris. Le jury a ainsi déploré que les meilleurs candidats aient toujours trébuché à quelque endroit, qui n'était jamais le même : aucun n'a su proposer une traduction demeurant de bout en bout exacte et correcte. Les traductions moyennes étaient également caractérisées par des fautes très différentes.

Le jury a donc l'impression que les candidats n'ont pas su maintenir pendant toute la durée de l'épreuve le niveau de concentration requis par l'exercice de la traduction. Quoiqu'un peu plus long que les années précédentes, le texte répondait pourtant aux critères de l'exercice, et c'est à ce type de difficulté et de longueur que les candidats doivent s'attendre et se préparer. Le jury souhaite donc saisir cette occasion pour formuler une recommandation : les candidats doivent, au cours de leur préparation, apprendre à gérer au mieux les quatre heures de l'épreuve de version, pour ne pas risquer de céder à des moments d'affolement, ne pas devoir traduire au pas de course les dernières phrases du texte, et se laisser le temps d'une relecture attentive ; ils doivent notamment apprendre à consacrer moins de temps aux phrases ou passages plus faciles, pour au contraire accorder le temps qu'il faut, nécessairement plus long, aux phrases ou passages plus retors, qu'on ne parvient à bien traduire qu'après une série d'essais au brouillon : ils doivent donc apprendre à distinguer les niveaux de difficulté et utiliser le temps en conséquence.

Le texte proposé cette année présentait deux ordres de difficultés, qui n'exigeaient cependant pas autre chose qu'une fréquentation régulière et une certaine habitude de la langue italienne, ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue française. Deux qualités étaient donc requises, que le jury n'a hélas trouvées réunies que dans bien peu de traductions : la finesse de la compréhension de l'italien et la finesse de la rédaction en français.

Le premier ordre de difficulté était syntaxique et consistait à démêler l'écheveau parfois complexe des phrases italiennes, sans perdre aucun détail en cours de route, pour recomposer une phrase française correcte. On peut donner trois exemples de passages qui n'ont presque jamais donné lieu à de bonnes traductions. 1) Dans : *nei miei propositi, come nelle stesse mie buone disposizioni del mattino*, il ne fallait pas oublier *stesse* (qu'on pouvait, par exemple, rendre ainsi : « dans mes résolutions, et même dans mes bonnes dispositions du matin »). 2) Dans la suite de la phrase : *doveva entrare per qualcosa un genere di follia che mi sarebbe stato difficile definire*, il fallait se garder des fautes de français que la longueur et la complexité de cette période ont souvent suscitées (on pouvait traduire : « il devait entrer pour quelque chose un genre de folie qu'il m'aurait été difficile de définir », en gardant le conditionnel passé qui est ici un irréel du passé et non un futur dans le passé). 3) Dans : *se il primo non avevo soltanto sognato*, il suffisait de rétablir un ordre syntaxique plus familier en français (« si je n'avais pas seulement rêvé le premier »).

Le second ordre de difficulté était lexical. Le texte ne contenait cependant aucun terme rare ou véritablement difficile : *largo* (« petite place ») et surtout *menomo* (« moindre ») sont les seuls mots ignorés par la quasi-totalité des candidats. La véritable difficulté consistait plutôt à traduire certains termes italiens privés d'équivalent français ou dont l'équivalent français ne possède pas le même sens. Or, le principe général de l'exercice universitaire de la version consiste à traduire aussi fidèlement et même aussi littéralement que possible : le texte français ne doit s'éloigner du texte italien, par le lexique ou la syntaxe, que lorsque la langue française et le sens du texte le requièrent. La difficulté consistait donc à savoir distinguer les cas où la traduction littérale est impossible, et ensuite à trouver la meilleure solution. Voici quelques exemples de difficultés : *urbano* (« poli », « courtois »), *rilevare* (« remarquer »), *Non era senza dubbio meraviglia* (« Il n'était certainement pas étonnant »), *raggiungere* (« atteindre », « gagner »), *nell'angolo* (« dans le coin »), *finalmente* (« enfin »), *In generale* (« D'une manière générale », et non : « En général », qui risquait dans ce contexte d'être compris comme : « dans la plupart des cas, le plus souvent »), *in tutto e per tutto* (« entièrement », « intégralement », et non : « en tout et pour tout », qui a en français un sens négatif et impersonnel et signifie : « et pas plus »), *il ché di inconfondibile* (« le je-ne-sais-quoi immédiatement reconnaissable »), *ottocentesca* (« du XIX^e siècle »), *volgendosi altrove* (« en se tournant dans une autre direction »), *dai cani* (« par ses chiens »), *vi era quindi scomparso* (« il y avait ensuite disparu »).

Comme chaque année, enfin, le jury déplore les très nombreuses fautes de français, parfois lourdement sanctionnées, qu'il a trouvées jusque dans les meilleures traductions : faute d'accord du verbe surtout en cas d'inversion du sujet, faute d'accord du participe dans le cas d'un complément direct placé avant le verbe, accents omis ou ajoutés, s ajoutés ou omis en fin de mot, *quelque soit* pour *quel(le) que soit*, faute de conjugaison de la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif des verbes comme *conclure*, orthographe des adverbes en -ment, ainsi qu'une myriade d'autres fautes plus ou moins graves. Outre la recommandation qu'on a déjà faite à propos du temps consacré à la relecture, on se permettra pour finir de suggérer que la préparation à l'épreuve de version commune passe aussi peut-être par la fréquentation d'une grammaire et la révision des principales difficultés du français.

Notes obtenues : de 0,5 à 16